



FORMATION SDORMP FORM

2018-19 ACCOMPAGNEMENT PARENTAL DANS LA PRISE EN CHARGE ORTHOPHONIQUE PRECOCE DE L'ENFANT PRESENTANT UN TROUBLE DU SPECTRE AUTISTIQUE (TSA)

FORMATION DE :
Alice BARRE, Orthophoniste
ADELINE ALBA, Orthophoniste

ALBI, ALBI 81000 ALBI

Le 30/11/2018 de 9:00 à 12:30 et de 14:00 à 17:30

Le 01/12/2018 de 9:00 à 12:30 et de 14:00 à 17:30

CONTACT(S) :
Chloé COLOMBET - sdormp.form@perfectariat.fr

Ce programme permet de valider un DPC en 2018, mais il est également possible de participer à la partie
présentielle de la formation en modalité non DPC

CADRE DE LA FORMATION

Type de programme :
Formation continue

Orientation(s) :

Orientation n° 6 : l'intervention orthophonique dans les troubles du spectre autistique. :

Méthode(s) :
Pédagogique ou cognitive
En groupe
Formation présentielle (congrès scientifique, séminaire, colloque, journée, atelier, formation interactive,
formation universitaire...),

Objectifs pédagogiques de la formation :
L'orthophoniste est amenée à recevoir des enfants présentant un TSA de plus en plus jeunes, et la prise en

FORMATION SDORMP FORM

charge précoce est une étape primordiale dans la prise en charge de ces troubles développementaux. Dès lors, il nous appartient d'intégrer les parents à cet accompagnement et d'avancer avec eux dans la mise en place des compétences communicationnelles de leur enfant mais aussi, s'ils sont présents, dans la prise en charge globale des troubles de l'oralité alimentaire.

L'objectif de cette formation est d'apporter dans un premier temps des connaissances théoriques sur l'accompagnement parental dans la prise en charge de l'enfant porteur de TSA et d'étudier les données de la littérature sur lesquelles nous pouvons nous appuyer aujourd'hui. Dans un second temps, il sera important de s'attacher à la clinique et aux différentes mises en situation de cet accompagnement sur le terrain.

Objectifs portant sur l'analyse des pratiques :

Moyens d'encadrement, pédagogiques et techniques :

- ppt avec vidéo projecteur
- support de formation remis aux stagiaires
- vidéos
- mises en situations
- études de cas
- échanges avec les participants

Moyens permettant de suivre l'exécution de la formation :

Une liste d'émargement sera signée au début de chaque demi-journée.

Moyens permettant d'apprécier les résultats de la formation :

A l'issue de l'action de formation, une attestation de fin de formation sera délivrée au stagiaire. Le suivi de la formation ne donne pas lieu à délivrance de diplôme, certificat ou de tout autre document la sanctionnant.

Public concerné par l'action de formation : Orthophoniste.

PROGRAMME DE LA FORMATION

Données de la littérature et approches théoriques - le 30/11/2018, 1ère ½ journée de 9:00 à 12:30 :

1/ Introduction et Présentations

2/ Bases théoriques et données actuelles des connaissances dans le domaine de la pec précoce et intensive de l'enfant TSA et de sa famille

2/1. Pourquoi est-ce une nécessité ?

- Diagnostic de plus en plus précoce
- Recommandations HAS et nécessité de prise en charge précoce, intensive

FORMATION SDORMP FORM

- Généralisation des apprentissages
- Parents déroutés dans leur rôle parental

Données de la littérature et approches théoriques - le 30/11/2018, 2^{de} ½ journée de 14:00 à 17:30 :

2/.2 Présentation de programmes d'accompagnement parental existant à ce jour de façon générale dans les TSA :

- Education Thérapeutique du Patient du type programme Baghdadli
- DENVER
- groupes d'accompagnement parental, ...

3/ Accompagnement parental en orthophonie :

- historique
- les différentes modalités
- en pratique

Approche clinique - le 01/12/2018, 1^{ère} ½ journée de 9:00 à 12:30 :

4/ Pratiques en libéral et structures: de l'anamnèse à une proposition bienveillante d'accompagnement parental

- établir un partenariat parents/professionnel et respecter le rythme de chaque parent (acceptation du handicap ainsi que leurs propres limites, par l'écoute et la proposition d'interventions adaptées à chacun)
- Accompagnement parental et familial, inclusion de la fratrie
- détecter, valoriser et s'appuyer sur les compétences parentales présentes
- les observations parentales : importance pour l'évaluation et le suivi orthophonique
- redonner une place d'acteurs aux parents auprès de leur enfant et dans leur parcours.

Approche clinique - le 01/12/2018, 2^{de} ½ journée de 14:00 à 17:30 :

- choisir une ou des modalités d'accompagnement en fonction des besoins et possibilités de l'enfant et des parents
- transmettre les techniques nécessaires au développement des compétences socles, de la communication et de l'oralité alimentaire.
- comment généraliser les comportements de communication et intégrer ce travail dans le réseau de soins coordonnés autour de l'enfant et de ses parents

INFORMATIONS PRATIQUES

Durée de la formation : 14 heures.

FORMATION SDORMP FORM

Coût de la formation : 360,00 euros TTC.

Coût de la formation en modalité DPC : 420,00 euros TTC.

Participants : 35

Lieu(x) de la formation : ALBI, ALBI 81000 ALBI

INSCRIPTION

Tous les professionnels doivent être inscrits auprès de SDORMP FORM.

Les professionnels libéraux qui souhaitent valider leur DPC au titre de cette formation doivent également s'inscrire sur le site www.mondpc.fr. Ils seront guidés dans leurs démarches tout le long de leur inscription. Attention veillez à ne pas commettre d'erreur dans la saisie de votre courriel.

Pour accéder rapidement à cette formation, entrez à la rubrique Référence programme ANDPC et cliquez sur rechercher.

Professionnels salariés :

Cette formation permet aux professionnels qui le souhaitent de valider leur DPC pour 2018.

Il est également possible de participer à cette formation sans validation du DPC en assistant uniquement à (aux) étape(s) cognitive(s).

Le professionnel salarié peut se préinscrire auprès de SDORMP FORM, cette inscription devra être confirmée par son employeur.

L'employeur inscrit le professionnel salarié à la formation et règle à SDORMP FORM le coût de la formation.

Une convention sera adressée à l'employeur qu'il devra signer et renvoyer à SDORMP FORM.

Professionnels libéraux :

Cette formation permet aux professionnels qui le souhaitent de valider leur DPC pour 2018.

Frais de participation :

Pour bénéficier de ce dispositif, le professionnel doit :

- Participer, dans les délais impartis, aux étapes évaluatives.
- Assister à la totalité de(s) étape(s) cognitives (présence attestée par la signature d'une feuille d'émargement à chaque demi-journée).

Il est également possible de participer à cette formation sans validation du DPC en assistant uniquement à (aux) étape(s) cognitive(s).

Le professionnel s'inscrit à la formation et règle à SDORMP FORM le coût de la formation.

Une convention sera adressée au professionnel, qu'il devra signer et renvoyer à SDORMP FORM.